

AVANT-PROPOS

L'évaluation du radicalisme de la franc-maçonnerie au XVIII^e siècle est un thème récurrent de la recherche dix-huitièmiste. Barruel, Robinson et d'autres peu après l'événement ont prétendu que la Révolution française s'était préparée dans les loges, un véritable complot froidement ourdi. Koselleck au siècle dernier, estimait qu'il s'agissait plutôt d'une conséquence trop tard comprise de discours développés dans le secret protecteur des loges, inconscients des périls politiques menaçants. D'un côté, de froids manipulateurs, de l'autre, de doux et naïfs idéalistes. Lors du bicentenaire de 1789, François Furet, reprenant sur ce point les thèses d'Augustin Cochin, estimait lui aussi que la franc-maçonnerie avait été un creuset d'idées révolutionnaires¹. Aujourd'hui, aucune de ces hypothèses n'est retenue par l'historiographie. Beaucoup d'historiens ont même affirmé avec force que la franc-maçonnerie n'avait en tant qu'institution rien à voir avec la Révolution et que seule une certaine historiographie maçonnique pro-révolutionnaire a cru pouvoir associer Révolution et Franc-maçonnerie en affectant d'un signe positif les élucubrations complotistes. C'est ainsi que Louis Amiable au XIX^e siècle attribuait à la loge des Neuf Sœurs un rôle révolutionnaire tout à fait idéalisé². José Antonio Benimeli et Charles Porset ont d'une même voix souligné la faible implication des loges dans le processus révolutionnaire. Charles Porset ne manquait pourtant pas d'objecter *cum grano salis* à J. A. Benimeli, spécialiste du Vatican et de la franc-maçonnerie, que si

1 François Furet, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1978, p.257-316.

2 Louis Amiable, *Une loge Maçonnique d'avant 1789. La Loge des Neuf Sœurs*. [Paris, 1897] Reprint Augmenté d'un commentaire et de notes critiques de Charles Porset, Paris, ÉdimaF, 1989. L'édition annotée et commentée par Charles Porset a ramené le rôle de cette loge exceptionnelle en matière intellectuelle et artistique à sa juste mesure sur le plan politique :

complot il y avait eu, c'était celui des Jésuites qui avaient voulu infiltrer les loges maçonniques des Lumières, comme l'avaient écrit Bonneville et Knigge en leur temps...³

Jeffrey Tyssens et Jeff Van Bellingen avaient convié un certain nombre d'entre nous à réfléchir sur la radicalité des Lumières et de la franc-maçonnerie lors d'un colloque organisé à Bruxelles en 2010⁴. Qu'ils soient ici remerciés d'avoir accepté que plusieurs communications présentées à cette occasion soient publiées dans le présent numéro. Charles Porset avait prévu de prendre part au débat mais la maladie qui devait l'emporter l'en a malheureusement empêché.

Ce n'est pas parce qu'une poignée d'historiens s'est illustrée par un anti-maçonnisme primaire, dans le sillage de Barruel et Robison, et ont exagéré le potentiel révolutionnaire de la franc-maçonnerie qu'il faut pour autant sombrer dans l'excès inverse et nier toute contribution des loges, et surtout des hommes qui la composaient, aux avancées sociales, politiques et philosophiques de leur époque. Il a paru intéressant de revenir à la franc-maçonnerie elle-même et de réévaluer son radicalisme potentiel et/ou réel. Ce d'autant plus que la notion de Lumières radicales auxquelles *Lumières* avait déjà consacré un numéro spécial⁵ est loin de faire l'unanimité chez les chercheurs.

Le présent numéro se situe dans la continuité du numéro 7 de *Lumières* consacré aux rapports entre franc-maçonnerie et politique, dans lequel plusieurs auteurs avaient revisité le rôle de la franc-maçonnerie dans la Révolution française et mis à mal la théorie du complot⁶. Il donne la parole à Margaret Jacob et Jonathan Israel, qui conçoivent très différemment le rôle de la franc-maçonnerie et ont ainsi le mérite de lancer le débat. Il tient compte des avancées historiographiques récentes. Pendant longtemps les historiens de la franc-maçonnerie ne se sont intéressés qu'à l'histoire des appareils, des Grandes Loges et au

3 Nicolas de Bonneville, auteur de *Les Jésuites chassés de la maçonnerie et leur poignard brisé par les maçons*, Londres [Paris], J.-G. Robinson, 1788, 2 vol. in-8°. Voir aussi la querelle du Crypto-catholicisme en Allemagne.

4 « Francs-maçons et Lumières : un radicalisme contesté ? », 9 et 10 décembre 2010, organisé par le Groupe de Recherches Interdisciplinaire sur la Franc-Maçonnerie (FREE) et le Centre d'Études des Lumières (VERL) de la Vrije Universiteit Brussel.

5 *Lumières radicales et radicalisme des Lumières*, *Lumières*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2^e semestre 2009, n°13, dossier coordonnée par Jean Mondot et Cécile Révauger, avec un entretien croisé de Jonathan Israel et de Margaret Jacob.

6 Voir les contributions de José Antonio Ferrer Benimeli et de Charles Porset dans *Franc-maçonnerie et politique au siècle des Lumières : Europe-Amérique*, *Lumières*, n°7, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 1^{er} semestre 2006.

mieux de quelques loges phares, mais en délaissant celle des maçons. Cent vingt-huit chercheurs se sont récemment attachés à étudier plus de mille parcours de francs-maçons des Lumières dans un dictionnaire prosopographique qui avait pour but de les replacer dans des contextes européens à la fois différents et semblables au siècle des révolutions⁷. Une chose est certaine, toute généralité concernant l'implication des francs-maçons dans les combats de leur temps est impossible. On trouve autant de Jacobins et de Girondins que de monarchistes convaincus avant la Terreur, et l'on sait qu'une dizaine de loges tout au plus ont survécu à la Révolution française. Il ne s'agit pas davantage de procéder à un décompte forcément aléatoire pour tenter d'établir si oui ou non la franc-maçonnerie a joué un rôle dans l'abolition de l'esclavage. Il est fort probable que le nombre d'esclavagistes et d'anti-esclavagistes, voire plus tard d'abolitionnistes et d'anti abolitionnistes s'équilibrerait.

Faut-il vraiment faire la moyenne entre un Voltaire et un Fréron? Entre un Mirabeau et un Joseph de Maistre? Entre le biographe de Samuel Johnson, James Boswell, qui minimise les méfaits de l'esclavage et Victor Schœlcher qui l'abolit en 1848? Ces hommes eurent ils réellement quelque chose en commun au-delà du fait que tous furent francs-maçons?

Dans le domaine du genre non plus, l'évolution des mentalités ne se superpose pas nécessairement à la notion de radicalité. On sait aujourd'hui que les pionnières des loges d'adoption, ces loges qui s'ouvraient aux femmes dans la tradition salonnrière de l'époque, étaient le plus souvent des aristocrates proches de Marie-Antoinette. Pourtant, à long terme, les loges d'adoption, comme les salons, permirent à quelques femmes de pénétrer des bastions traditionnellement masculins et d'entrevoir à leur tour la culture des Lumières.

Il est quelque peu hasardeux, on le sait bien, de juger les Lumières à l'aune du XXI^e siècle en les assortissant de qualificatifs tels que « conservatrices », « modérées » ou « radicales ». Il est plus commode de s'accorder sur quelques dénominateurs communs, tels que le rejet des dogmes, une tolérance religieuse accrue, un apprentissage de la démocratie politique, des libertés du citoyen et des droits de l'homme... Et si les loges maçonniques avaient essentiellement encouragé leurs membres à prendre la parole et à s'exercer à la démocratie, comme le suggère Margaret Jacob? Les uns en auraient fait bon usage, les autres

7 Charles Porset et Cécile Révauger, *Le Monde maçonnique des Lumières*, Paris, Champion, 2013, 4 vol..

moins... Le concept de Lumières radicales est opérant pour un certain nombre de francs-maçons qui sont passés à l'acte, à titre individuel le plus souvent, et ont ainsi contribué à inscrire la franc-maçonnerie dans le courant libéral des XIX^e et XX^e siècles. Vouloir à tout prix affirmer la radicalité de la franc-maçonnerie serait absurde, mais prétendre le contraire de façon péremptoire le serait tout autant. En revanche la franc-maçonnerie, en raison même de sa diversité et de sa perméabilité aux idées, est un excellent matériau pour tous ceux qui s'intéressent aux modalités pratiques, à l'expérience des Lumières.

Jean Mondot et Cécile Révauger